



COSMOGONIE(S)

Ensemble, créer, imaginer et inventer le monde de demain #2
Lettre d'information Éducation Artistique et Culturelle,
Académie de Nancy-Metz, Région Académique Grand Est

Pour **créer du lien** entre les acteurs de l'EAC, ce 1^{er} numéro vous est envoyé en tant qu'enseignant, artiste ou professionnel de la culture.

Vous abonner ou contribuer :
culture@ac-nancy-metz.fr

La Délégation Académique à l'éducation artistique et à l'Action Culturelle – DAAC.

Vendredi 3 juillet 2020

Chers collègues, chers partenaires,

Durant cette période si particulière, l'école a engagé un effort inédit pour accompagner les enfants et les jeunes. Plus encore, dans le cadre de la réouverture des écoles et établissements scolaires, l'école, de nombreuses collectivités territoriales et structures culturelles se sont mobilisés pour recréer un lien privilégié avec les élèves. Cette lettre témoigne de la contribution de l'EAC à cette reprise, en valorisant notamment la dynamique portée dans les contrats territoriaux EAC. Nous voulons remercier tous ceux d'entre vous qui se sont mobilisés dans ce sens et saluer particulièrement ceux qui poursuivent durant le temps des vacances scolaires pour accompagner autrement les élèves.

L'éducation artistique et culturelle est un enjeu essentiel dans ce contexte pour retrouver le goût de créer et d'apprendre ensemble. Nous poursuivons le travail d'accompagnement des territoires engagé cette année avec les collectivités territoriales. A cet effet, vous trouverez dans cette lettre, des informations sur l'appel à projet 2020-2021, ainsi que sur le dispositif de résidences qui permet d'accompagner la présence artistique et culturelle sur les territoires prioritaires.

Sophie RENAUDIN, Déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle
Claire RANNOU Conseillère EAC DRAC Grand Est



Le 21^{ème} Lieu d'Art et de Culture évolue et reste ouvert tout l'été

- Retrouvez des ressources pour **créer du lien entre les domaines culturels** pour porter la **dimension interdisciplinaire de vos projets**.
- Découvrez la **carte des structures culturelles partenaires** et **accédez aux propositions des structures culturelles pour la saison 2020-2021**.

21^{ème} LAC : <https://culture.ac-nancy-metz.fr/lac21/>

Les structures culturelles nous accompagnent

Chiara PARISI, directrice du Centre Pompidou Metz, et Jean-Marc HUART, recteur de région académique, recteur de l'académie de Nancy-Metz, ont signé jeudi 28 mai 2020 la **1^{ère} convention précisant l'engagement solidaire d'une structure culturelle au sein de l'éducation artistique et culturelle.**

Cette convention s'inscrit dans le pilotage en lien avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC Grand Est) et les collectivités territoriales. Elle permet au Centre Pompidou d'intervenir au sein des écoles, collèges et lycées, et d'accueillir les élèves dans la structure culturelle. D'autres structures culturelles nous rejoignent dans cette action solidaire, avec l'aide des collectivités territoriales partenaires.



Les contrats territoriaux EAC, solidaires

Un **contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (CT-EAC)** vise à créer une dynamique de territoire autour de l'éducation artistique et culturelle. Initié par une communauté de communes, il s'appuie sur l'Ecole, acteur essentiel de l'accès de tous les jeunes à la culture et bénéficie d'une présence culturelle sur le territoire.

Le CT-EAC de Bruyères Vallons des Vosges propose chaque année un temps fort autour du Festival le Printemps des Mots à Bruyères, dans les Vosges, regroupe écriture, lecture, contes et spectacles... pour toute la famille ! C'est un rendez-vous annuel incontournable qui nourrit **la politique d'éducation artistique et culturelle du territoire, associant écoles, collège, lycée, et la MECS (Maison Educative à Caractère Social).**

Cette année, le confinement a suspendu ce plaisir de se retrouver ensemble... L'équipe s'est mobilisée pour poursuivre des propositions sous d'autres formats. **Plus encore, l'envie de se retrouver, de créer des liens, se fait sentir.** Retrouvez les retours des projets des écoles, collèges et lycées menés sur ce territoire : <http://printempsdesmots.fr/printemps-des-mots-virtuel/>

Comme d'autres communes engagées dans les contrats territoriaux d'éducation artistique et culturelles, la volonté est d'accompagner les enfants de leur redonner le goût de lire, et découvrir, partager ensemble. **Une aide précieuse pour les enseignants et des éducateurs en cette période de réouverture des écoles et établissements scolaires, et pour accompagner un été culturel et apprenant.**



EN SAVOIR + SUR LES CT-EAC :

<https://culture.ac-nancy-metz.fr/le-travail-sur-les-territoires/>

Diaporama de présentation du CT-EAC et vidéo table ronde 'coopérer sur les territoires'

Appel à projets EAC 2020-2021

L'appel à **PROJETS 2020-2021** se fait par **ADAGE**, application dédiée à la généralisation de l'EAC. La campagne est ouverte jusqu'au **30 septembre 2020** afin de laisser du temps aux équipes éducatives, en lien avec les structures culturelles, pour la construction des projets. La concertation avec les collectivités territoriales de référence est encouragée.

! Saisie des avis des chefs d'établissements au plus tard le 30 septembre 2020 à 20h.

PROJETS FEDERATEURS

- Les **collèges ou lycées** engagent à minima 3 classes en interdisciplinarité et peuvent poursuivre sur un atelier artistique ou scientifique. Les collèges peuvent associer les écoles primaires de secteur, particulièrement en éducation prioritaire ou ruralité.
- Les **lycées ayant sollicité une aide auprès de la Région Grand Est** le signalent dans l'application et peuvent demander un atelier complémentaire si besoin. Sylvie Truffet, coordinatrice des projets au sein de la Région Académique Grand Est, remercie les référents culture pour le travail remarquable réalisé durant le temps de confinement (60% des lycées professionnels ont sollicité une aide, 17 nouveaux lycées ont participé).

ITINERAIRES CULTURELS

- Les **établissements scolaires** peuvent solliciter un itinéraire culturel en lien avec les structures culturelles partenaires. Ils peuvent ainsi bénéficier d'une sensibilisation en complément d'une rencontre dans une ou deux structures culturelles, dans le cadre d'un projet interdisciplinaire. Les **parcours opéra** en partenariat avec l'Opéra de Lorraine entrent dans ce cadre.

Plus d'information : <https://culture.ac-nancy-metz.fr/appel-a-projets/appel-a-projets-2020-2021/>

RESIDENCES en ruralité et éducation prioritaire

- Les résidences permettent à un artiste ou un professionnel de la culture, de travailler avec un établissement scolaire et les partenaires socio-culturels du territoire rural ou en quartier éducation prioritaire.
- Les artistes ou professionnels de la culture répondent à un appel à projet et sont sélectionnés par un comité réunissant les partenaires institutionnels. Les résidences 'La Fabrique Grand Est' sont reconduites pour 2020-2021. Un nouvel appel pour des résidences 'Création partagée', en direction des artistes ou professionnels de la culture de l'académle de Nancy-Metz est expérimenté cette année, en lien avec les collectivités territoires
- Les établissements scolaires sont contactés par la DAAC, en concertation avec les commissions techniques 'culture et territoire(s)' et bénéficient d'une journée de formation au niveau académique.

Plus d'information : <https://culture.ac-nancy-metz.fr/appel-a-projets/appel-a-projets-2020-2021/>

* Retrouvez les propositions des partenaires pour les projets fédérateurs et itinéraires culturels sur le 21^{ème} LAC et sur le site <https://culture.ac-nancy-metz.fr/projets-federateurs/>